

La RSE est un pilier de notre stratégie

L'Agefiph souhaite construire une société plus juste pour les personnes en situation de handicap. Chacun doit pouvoir trouver un emploi, progresser dans son métier et participer à la vie économique du pays.

L'engagement de chacun au cours de ces dernières années a permis de construire un nouveau plan stratégique qui prend en compte les changements que nous vivons, l'évolution de nos métiers du fait de la digitalisation, l'allongement de la durée de carrière du fait notamment de la nouvelle réforme des retraites, l'évolution de nos modes organisationnels avec la pérennisation du télétravail et du travail à distance. L'arrivée rapide de l'intelligence artificielle va également bouleverser les métiers. Il est indispensable de nous y préparer avec nos bénéficiaires.

Le plan stratégique s'est doté d'un projet d'entreprise interne qui vise à renforcer les liens et la confiance pour réussir ensemble. Il accompagne les transformations stratégiques et soutient nos actions de façon pragmatique. Chacune des actions que nous déployons est porteuse d'engagements en matière d'éthique, de responsabilité sociale et sociétale, économique et environnementale.

En établissant son premier rapport extra-financier, qui applique les principes de la déclaration de performance extra-financière, l'Agefiph identifie ses enjeux prioritaires et l'engagement RSE auquel elle se doit de répondre. Ce rapport constitue une étape importante de notre ambition collective.

Nos enjeux RSE :

- Créer de la valeur de façon durable pour nos bénéficiaires et l'ensemble de nos partenaires ;
- Offrir une expérience réussie à toutes et à tous ;
- Contribuer à réduire notre empreinte environnementale ;
- Laisser une empreinte sociétale positive.



Créer de la valeur de façon durable pour nos bénéficiaires et nos partenaires

L'Agefiph se positionne comme un acteur incontournable de la création de valeur durable pour les personnes en situation de handicap, les entreprises, les partenaires et les fournisseurs. Cette volonté s'appuie tout à la fois sur une gouvernance et des pratiques pleinement conformes aux principes de loyauté, d'exemplarité et de transparence, une politique d'achats responsable et inclusive et le souci d'assurer la qualité de service et la satisfaction de nos bénéficiaires tout en garantissant la protection des données qu'ils nous confient.

Un dispositif **lanceur d'alerte** permet aux collaborateurs, aux bénéficiaires, aux partenaires et aux prestataires de signaler de manière confidentielle tout comportement non éthique.

Également une « **charte de déontologie des achats à l'Agefiph** », est signée pour chaque marché par tous les participants de l'acte d'achat.



Offrir une expérience réussie à toutes et à tous

L'Agefiph souhaite faire vivre une expérience positive à chacun de ses collaborateurs. Dès l'accueil notre objectif est d'inclure et d'embarquer les nouveaux arrivants, de les imprégner de notre culture d'entreprise lors d'un séminaire d'intégration afin de leur faire découvrir notre mission, notre organisation, nos outils et processus internes ou nos métiers à travers le dispositif « vis ma vie ». Au quotidien nous respectons la dignité et la singularité de chacun.

Promouvoir la diversité et l'inclusion.

La culture de l'inclusion à l'Agefiph permet à chaque collaborateur de travailler sans autre considération que son talent et ses compétences.

Promouvoir, soutenir et développer l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'Agefiph emploie fin 2023, 89 collaborateurs en situation de handicap (16,27 % des salariés, 15,2 % en ETP) contre 79 un an auparavant (15,7 % des salariés, 14,7 % en ETP). L'objectif est de maintenir de tels taux d'emploi malgré un nombre important de départs à la retraite de salariés en situation de handicap dans les prochaines années.

Veiller au bien être des collaborateurs.

Le bien-être physique et moral ou encore l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée contribuent à l'épanouissement et à l'engagement des collaborateurs. Plus de 90 000 € sont consacrés chaque année aux aménagements ergonomiques.

Ce budget s'ajoute à celui consacré à l'aménagement de poste réalisés pour les travailleurs en situation de handicap.

Le droit à la déconnexion pour tous.

Nous avons mis en place une charte, droit à la déconnexion en juillet 2019 pour les collaborateurs puis signé un accord en novembre 2020 applicable à 100 % des salariés toutes catégories confondues.

Permettre aux talents de se développer dans un environnement apprenant.

En 2023, l'Agefiph développe sa formation autour de 6 domaines :

- Se positionner comme référent sur le handicap en emploi ;
- Adopter une posture de conseil et de service ;
- Adopter de nouveaux modes de travail et de pilotage ;
- Développer une offre de l'Agefiph modulable et adaptée ;
- Développer les réseaux de l'Agefiph (influence et notoriété) ;
- Professionnaliser les interlocuteurs et collaborateurs.

En 2022 plus de 98 % des collaborateurs ont suivi une formation pour répondre au déploiement du plan stratégique.

En 2023, ils sont **93 %** de l'effectif avec un budget de plus de 634 K€ consacré à la formation continue. 3 % de l'effectif est en contrat d'apprentissage en 2022, 3,8 % en 2023.

▶ **Contribuer à réduire notre empreinte environnementale**

L'urgence à lutter contre le changement climatique n'a jamais été aussi forte. Dans une situation post crise sanitaire nous poursuivons d'autant plus nos efforts pour diminuer notre empreinte environnementale en agissant sur notre empreinte carbone, sur la réduction de nos déchets, sur la sobriété numérique et le choix de nos fournisseurs.

Dans ce cadre l'Agefiph s'est engagé d'ici 2025 à réduire l'ensemble de ses émissions (scope 1 à 3) d'au moins 20 %.

Nos actions en 2022 et 2023 :

- Évolution de la consommation d'eau au cours de ces 2 dernières années : - 35 % ;
 - Réduction de 35 % des déplacements professionnels et des trajets domicile – travail, depuis la mise en place du télétravail ;
- La consommation énergétique d'électricité ces 3 dernières années décroît de 20 %, en 2020 puis de 40 % en 2021 puis lors du retour post crise à la normale, affiche à nouveau en 2022– 2023 une hausse de consommation du fait des fortes amplitudes climatiques (activation de la climatisation ou a contrario du chauffage).

Grâce à une gestion du matériel informatique encadrée et suivie, l'Agefiph optimise son cycle d'utilisation et adapte les quantités aux besoins de l'organisation. Elle veille à fournir un matériel adapté en fonction des spécificités du handicap.



Développer notre ancrage territorial et soutenir le développement économique avec nos partenaires dans le but de laisser une empreinte sociétale positive

Notre objectif : favoriser les partenariats avec des organismes et des parties prenantes locales pour échanger sur notre ambition RSE et être au plus près des acteurs.

Nos actions réalisées au cours de ces dernières années et poursuivies :

- Participation à des journées « portes ouvertes » des établissements d'enseignement et à des Forums pour l'emploi ;
- Recensement des entreprises à activités économiques locales, associations de protection de l'environnement dans les lieux d'implantation des délégations de l'Agefiph ;
- Mise en place d'actions avec les collectivités locales ;
- Mise en place d'actions avec l'enseignement supérieur (Handicap genre et précarité Sciences Po) ;

- L'Université du Réseau des référents handicap annuellement depuis 5 ans ;
- Remise des trophées aux femmes dans les ESAT/EA ;
- Nous participons à des initiatives d'intérêt général dans les domaines de la santé, du sport, de la culture et de la connaissance.

Notre objectif : assurer la cohésion en fédérant les collaborateurs autour d'événements publics.

Nos actions réalisées au cours de ces dernières années et poursuivies :

- Sponsoring d'évènements sportifs, culturels et santé pour aider à changer le regard du handicap :
 - Partenariat avec la FFH pour les jeux paralympiques 2024 et les épreuves world para athlétisme 2023, soutien aux bénévoles en situation de handicap dans ces événements ;
 - Partenariat avec cancer@work.
- Participation à des initiatives R&D, innovation dans le champ du handicap (Handitech).